



Projet d'établissement

Votre enfant est inscrit à la crèche "Les Fruits de la Passion". Ainsi vous vous êtes associés à d'autres parents pour offrir à votre enfant un lieu de vie riche et maintenant vous êtes membres de l'association qui gère cette crèche. C'est une aventure collective qui commence pour vous et votre enfant.

Cette crèche parentale n'est pas seulement un lieu de garde, mais aussi un espace de vie où votre enfant s'éveillera à la vie de groupe avec ses plaisirs et ses contraintes, ses richesses et ses règles.

La présence des parents dans cette structure joue un rôle important dans le quotidien de la crèche et dans son organisation. Les professionnels éducateurs travaillent en réel partenariat avec les familles.

Ce document, le projet d'établissement, a pour but de vous accompagner, d'une part, dans le repérage des habitudes de notre collectif de travail et nos choix de fonctionnement, d'autre part, dans la compréhension de leurs fondements et des clés de la dynamique et de la convivialité voulue.

Sommaire

A - Votre enfant à la crèche : projet éducatif et pédagogique	4
1. Une journée à la crèche	5
2. L'arrivée à la crèche – la période d'adaptation	6
3. Le projet éducatif et les moyens pédagogiques	7
3.1. Respecter la sensibilité et l'individualité de l'enfant.....	7
3.2. Favoriser l'éveil et la socialisation du jeune enfant	8
3.3. Créer et entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la petite enfance	9
3.4. Responsabiliser chacun.....	10
B - Vous et la crèche parentale	11
0. Premiers pas	12
0.1 Les permanences.....	12
0.2 L'organisation des repas	12
0.3 La circulation des informations	12
0.4 Organisation associative de la crèche	13
1 Notre projet associatif	14
1.1 Des valeurs partagées	14
1.2 30 ans d'expérience	15
2 Une volonté d'ouverture et de solidarité : notre projet social	17
2.1 La crèche dans son environnement.....	17
2.2 L'ouverture à tous	18
2.3 Solidarité entre les familles	19
3 la spécificité d'une crèche parentale : notre projet de fonctionnement.....	20
3.1 Parents et professionnels.....	20
3.2 Répartition des rôles	21
ANNEXES	23
Annexe 1 : Circulation des information	23
Annexe 2 : Liste des postes parents.....	25

**A - Votre enfant à la crèche :
projet éducatif et pédagogique**

Avril 2019

Le **projet éducatif** est le fruit des réflexions et des valeurs partagées par les groupes successifs de parents et de professionnels. Il comprend les grandes orientations éducatives de la structure d'accueil. Il donne un sens à ce que peuvent vivre ensemble les enfants et les adultes dans ce lieu. C'est une référence sur laquelle professionnels et parents s'appuient pour s'accorder sur les manières d'être et de concevoir les interventions avec et pour les enfants.

Les grandes orientations éducatives sont des objectifs qui, pour être atteints dans le quotidien de vos enfants, nécessitent des moyens pédagogiques, c'est-à-dire des choix dans la manière de faire et d'organiser.

Après un bref repérage d'une journée à la crèche, puis de la période d'adaptation, nous vous proposons de vous imprégner de la vie à la crèche dans sa dimension éducative, présentée en caractère normal, intercalée avec sa dimension pédagogique présentée en caractère en italique.

1. Une journée à la crèche

La prise en charge de votre enfant dans la journée se fait par des personnes référentes : éducateur-riche ou aide-éducateur-riche. Le référent est responsable d'un groupe sur une demi-journée. Chaque référent travaille alternativement avec le groupe des petits et le groupe des grands, ce qui permet à tous les référents une bonne connaissance de chaque enfant.

Voici quelques repères horaires pour la journée de votre enfant à la crèche. Ces repères sont bien sûr indicatifs : ils varient selon les journées et les différents événements. Notons que pour les plus petits, il n'y a pas de journée type car chacun d'eux a son propre rythme auquel nous nous adaptons.

8h - 9h30 :

La plupart des enfants arrivent de manière échelonnée. C'est le temps de la séparation. Nous considérons que ce moment est précieux pour l'enfant comme pour son parent. L'adulte accueillant les accompagne avec empathie. C'est aussi le moment des retrouvailles avec l'univers de la crèche. Ce moment d'accueil se poursuit le plus souvent autour de jeux libres ou autour d'une histoire. Grands et petits sont alors fréquemment réunis.

Votre enfant a besoin de sentir le relais entre les adultes qui le prennent en charge (c'est-à-dire le relais entre vous et la personne référente). Au moment où vous devez vous séparer de votre enfant, allez vers la personne référente concernée et transmettez lui les informations que vous jugez importantes. N'oubliez pas que vous devez signifier clairement à votre enfant que vous partez pour qu'il intègre bien votre départ.

Ensuite, pour le reste de la journée, les enfants peuvent être répartis en sous-groupes.

9h30 - 10h30 :

Aux enfants qui ne dorment pas le matin sont souvent proposés des temps de jeux libres ou des temps d'éveil collectifs (activités sensorielles et motrices, jeux d'imagination, promenades), structurés par un adulte, tout en prenant en compte les désirs spontanés des enfants.

Les temps d'éveil collectifs réussis et agréables pour tous demandent tranquillité et concentration. Mais l'attention du jeune enfant est naturellement très vite dispersée. C'est pourquoi, si votre enfant souhaite y participer, il est préférable qu'il soit dans le groupe avant la mise en place des temps d'éveil collectifs (c'est-à-dire qu'il arrive plutôt à la crèche avant 9h30.

10h30 - 11h30 :

Les enfants sortent prendre l'air, été comme hiver, puis ils se préparent au repas. Ils se lavent les mains.

11h30 - 13h :

C'est le moment du repas. Gourmets, gourmands, impatients, adroits et maladroits se réunissent pour déguster le repas préparé par le cuisinier.

Les repas des plus petits sont pris sur les genoux des adultes. Puis, quand ils savent s'asseoir par eux même, une chaise à accouder leur est proposée.

13h - 13h30 :

C'est l'heure de la préparation à la sieste. On s'occupe de soi : déshabillage, passage éventuel aux toilettes. Puis vient le moment de l'histoire, rituel pour s'apaiser autour d'un livre.

13h30/14h - 15h/16h30 :

C'est la sieste. Une personne référente reste auprès des enfants dans la chambre, au moins pendant la durée de l'endormissement de tous les enfants. Puis, à partir de 15h30, les réveils s'échelonnent. On prend le temps de se réveiller. Les premiers levés apprennent à respecter le sommeil des autres. On s'habille doucement avant de se lancer dans des jeux librement choisis.

16h30/17h - 17h/17h30 :

C'est le goûter collectif. Les plus petits peuvent y être associés.

17h - 18h30 :

Les premiers départs du soir se font. Les enfants terminent leur journée à la crèche en jouant dans le jardin lorsque le temps le permet ou dans les salles de jeux. Le soir, les retrouvailles varient entre les grandes émotions et l'indifférence apparente. L'enfant est souvent partagé entre l'envie de poursuivre son activité en restant dans l'ambiance de la crèche et l'envie de retrouver le contact et l'attention de ses parents. A partir du moment où votre enfant vous a aperçus, vous êtes responsable de lui. C'est le moment des transmissions orales ou écrites. Des anecdotes sur la journée peuvent être racontées. Parents et professionnel·le·s prennent le temps d'échanger autour de l'enfant.

18h30 :

Tous les parents doivent être arrivés.

18h30 - 18h45 :

L'équipe d'encadrants se consacre au rangement.

18h45 :

Fermeture de la crèche.

2. L'arrivée à la crèche – la période d'adaptation

A l'arrivée à la crèche, la période d'adaptation est absolument nécessaire pour l'enfant et pour les parents. Ce n'est pas du temps perdu mais cela correspond au contraire à des instants précieux qui permettent à chacun·e d'appréhender au mieux la séparation prochaine (et celles qui suivront), d'être intimement liés l'un à l'autre.

On distingue deux étapes dans cette période d'adaptation :

a) La première étape

Elle est d'une semaine minimum. C'est l'étape où parents et enfant se familiarisent, **sans se quitter**, à l'ambiance de la crèche. Ils font connaissance ensemble avec les adultes encadrants. Petit à petit un lien se crée entre l'enfant et ces nouvelles figures référentes. Ce lien va le soutenir par la suite.

Voici quelques suggestions pour vous accompagner pendant cette première étape : Observez la curiosité et l'éventuel sentiment d'inquiétude de votre enfant. Cette attention que vous lui portez favorisera ses envies de découvertes.

Remarquez comment progresse sa confiance en lui et son sentiment de sécurité. Le bébé, dans cette rencontre, peut rester accroché au regard de son parent, puis oser fixer par moment le nouveau visage, et ainsi alterner entre les deux. Plus grand, il peut se mettre à explorer tout seul, puis revient vers vous pour être sûr de ne pas avoir été oublié.

Entrez en relation avec les professionnel·le·s et les autres adultes qui fréquentent ce lieu. Faites-leur connaître votre enfant, ses goûts, ses habitudes. Par l'observation et les échanges, les professionnel·le·s vont s'imprégner de vos manières de faire, de communiquer avec votre enfant, de le porter. Tout cela sera très précieux quand ils/elles vous relayeront.

Pensez au repas de votre enfant : Apporter un biberon et son lait si vous ne souhaitez pas le lait proposé par la crèche. Si l'enfant est plus grand, voyez avec la·le professionnel·le s'il/elle peut participer au repas collectif.

Apportez couverture ou turbulette pour la sieste. C'est vous qui par la suite serez chargés de leur entretien.

Pensez à son jouet préféré, son doudou ou quelque chose de la maison qui l'accompagnera dès cette période d'adaptation.

b) La deuxième étape

Elle se déroule sur 1 semaine environ. Elle correspond au temps de la séparation progressive entre enfant et parent.

En concertation avec la·le professionnel·le, le parent est, dans un premier temps, invité à moins intervenir auprès de son enfant afin de laisser la·le professionnel·le être plus en relation avec lui..

Dans un deuxième temps, la séparation peut commencer par un simple éloignement physique. Puis le parent va s'absenter pour des durées de plus en plus longues. Tout cela s'organise en fonction des ressentis des adultes et des réactions de l'enfant. Le départ du parent sera toujours signifié et expliqué à l'enfant.

Cette période marque l'entrée effective de votre enfant à la crèche

C'est le début des permanences pour vous. Vous serez officiellement intégré à l'équipe d'encadrants une fois par semaine (ou moins selon votre engagement). Voir le chapitre sur les permanences.

Durant les premières permanences, n'oubliez pas que voir ses parents

s'occuper d'autres enfants est encore une situation étrange pour votre enfant ; il doit en effet apprendre progressivement à partager votre attention.

3. Le projet éducatif et les moyens pédagogiques

3.1. Respecter la sensibilité et l'individualité de l'enfant

- Le bien-être de l'enfant est notre principale préoccupation

Nous y sommes attentifs par l'observation de son comportement, l'écoute et l'interprétation de son langage verbal ou non verbal.

Si l'enfant a un doudou, nous le considérons comme étant sa propriété. Nous l'invitons parfois à le ranger dans des pochettes accessibles. La tétine peut accompagner l'enfant pendant son sommeil et dans les besoins de réconfort.

- Chaque enfant a son propre rythme de croissance et donc ses propres besoins

Nous choisissons, dans la mesure du possible, de répartir les enfants en groupes constitués non pas en fonction de leur âge, mais en fonction de leur intérêt commun (sommeil, activités).

Le sommeil des jeunes enfants en collectivité est une de nos préoccupations permanentes. C'est une gestion quotidienne qui tient compte à la fois : de la sensibilité de chaque enfant au bruit, à la lumière et à l'intrusion de l'adulte dans la pièce ; de leur plus ou moins grande autonomie pour s'endormir ; de leur période de refus d'être seul dans leur lit ; de leur rythme et durée de sommeil ; etc. S'il y a une difficulté, nous prenons soin de dialoguer avec les parents afin de trouver des solutions.

- L'épanouissement de l'enfant passe par sa liberté d'expression et de mouvement

Nous sommes attentifs à l'expression de son vouloir être grand ou petit, actif ou passif. Quand il pleure, réclame de l'attention, nous cherchons avant tout à bien décoder ce qu'il veut nous dire, ce qu'il cherche à obtenir ou à faire. Nous l'invitons à entrer en communication avec nous.

- Il faut du temps à l'enfant pour développer la précision de ses gestes, la maîtrise de ses déplacements, la compréhension de ce qui se passe pour lui. Sa vie intérieure, son imagination, sa confiance en lui se construisent tout au long de ses acquisitions.

Nous tendons à refuser d'imposer aux enfants des situations qu'ils ne maîtrisent pas physiquement ou psychologiquement. Par exemple, nous laissons les bébés trouver par eux-mêmes la force, la souplesse et le plaisir de la position assise ou de la marche tout en étant attentifs·ves et présent·e·s dans leurs expérimentations.

De même, l'acquisition du contrôle sphinctérien est une étape naturelle dans la vie de l'enfant liée à une certaine maturité physique et psychique. Pendant la préparation à la sieste collective, nous créons un espace et un temps où les enfants expérimentent spontanément et à leur propre rythme tout ce qui « tourne autour du pot ».

Quand nous observons des signes qui nous font penser que l'enfant est prêt à quitter ses couches, nous en échangeons avec les parents pour rechercher ensemble comment l'accompagner au mieux sur le chemin de l'autonomie.

- Le jeune enfant passe par des périodes où il est plus sensible à une acquisition : il peut être vulnérable ou excessif dans ses comportements. Ce sont des étapes obligées qui lui permettent de réellement grandir et d'atteindre une maîtrise profonde de la situation.

Nous pensons que, derrière l'opposition des jeunes enfants, il y a le désir d'affirmation, autrement dit de confrontation avec son entourage pour y faire sa place et en comprendre les règles de vie. Les « non » exprimés en paroles ou en gestes par l'enfant font donc l'objet d'une attention privilégiée des adultes qui s'efforcent de guider et valoriser l'enfant dans son désir de grandir.

- Respecter l'enfant c'est aussi ne pas lui faire croire qu'il fera « sa » loi. Les interdits sont nécessaires pour freiner les instincts et construire une personnalité capable de s'adapter à son environnement.

Nous pensons que la frustration est quelque chose que l'enfant apprend à connaître progressivement et d'autant plus facilement qu'elle ne va pas à l'encontre de son appétit de vie et de recherche. Quotidiennement nous l'aidons à prendre conscience du danger, de la présence de l'autre, des règles de la vie collective.

3.2. Favoriser l'éveil et la socialisation du jeune enfant

- La crèche est un lieu riche pour apprendre, comprendre, rigoler, crier, écouter ... Tous les moments peuvent représenter une stimulation pour le jeune enfant : aussi bien dans les activités dites d'éveil que dans les activités plus quotidiennes (repas, activités libres, ...).

Pour les plus grands, une journée à la crèche est rythmée par les moments collectifs du repas et de la sieste. Ce rythme collectif imposé fait partie intégrante de son éveil. Nous veillons par ailleurs à préserver, à côté des temps d'éveil plus collectifs, des temps où l'enfant est plus libre de son activité.

Les plus petits ont chacun leur rythme propre que nous respectons au maximum.

- L'enfant a besoin d'espace d'expérimentation pour acquérir son autonomie. La fonction de l'adulte est de l'accompagner dans ses découvertes, de l'aider dans ses difficultés, de le soutenir dans ses efforts et de l'encourager dans ses progrès.

Par exemple, pendant les repas, nous laissons le tout-petit toucher les aliments et connaître tranquillement leur consistance avant d'apprendre à manger seul. Dès qu'il cherche à se servir d'une cuillère, nous lui en proposons une tout en l'accompagnant avec une autre. Malgré ses maladresses, nous le soutenons dans son plaisir à manger par lui-même. Quand l'enfant grandit, les repas pris en commun sont des temps forts de socialisation et d'éveil au goût.

Les adultes encadrants, assis à la table des enfants, mangent avec eux. Ils constituent des repères qui permettent à l'enfant d'imiter les gestes...

- L'enfant est spontanément curieux. De ce fait, l'adulte peut cultiver cette curiosité et par là même éveiller l'intelligence de l'enfant. Cette dernière est d'autant plus stimulée que sont expliquées à l'enfant les choses qui se passent autour de lui et en lui.

L'attention que nous portons à l'enfant n'est pas nécessairement centrée sur le résultat de son activité, mais bien plus sur son désir de faire seul, d'écouter, d'observer, sur son envie de découvrir, de créer, de s'exprimer.

Nous cherchons aussi à faire découvrir aux enfants, avec tous leurs sens, le monde qui les entoure. Nous leur proposons des matières à manipuler, des situations et activités variées en partageant un moment de plaisir avec eux. Nous restons attentifs à leurs réactions et nous leur parlons des phénomènes qu'ils rencontrent, des détails qui les interrogent. Lorsque nous lançons un temps d'éveil, nous tenons à ce que chacun des enfants trouve un sens à ce qui lui est proposé.

- Plus l'enfant se sent en sécurité, plus il peut avoir envie d'aller vers l'autre, de jouer parmi et avec les copains, de chercher leur compagnie.

Le matin, chaque enfant bénéficie de l'attention individualisée et bienveillante de l'équipe puis il intègre progressivement le groupe selon ses envies et ses affinités. Nous observons avec intérêt leurs interactions, leurs jeux collectifs et leurs complicités.

- En vivant avec les autres, le jeune enfant réalise qu'il n'est pas le centre du monde. Il apprend à partager, à attendre son tour, à se confronter à l'autre : c'est une initiation à la vie en collectivité.

Face à des gestes ou comportements inappropriés d'un enfant envers un autre, nous intervenons non pas en le culpabilisant dans son élan vers l'autre, mais plutôt pour lui indiquer des façons de faire plus adaptées notamment en l'invitant à utiliser les mots pour le dire.

- La crèche n'est qu'une étape dans la vie de l'enfant. L'univers de l'école qui l'attend par la suite nécessite qu'il se sente prêt et autonome pour assumer cette vie collective plus intense, des temps d'éveil plus imposés.

Nous insistons sur des rituels pour le départ définitif de l'enfant : visite de sa future école avec quelques copains de crèche, fête organisée lors de son dernier jour à la crèche pour accompagner ce changement important dans la vie de l'enfant.

3.3. Créer et entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la petite enfance

- Le jeune enfant peut être vite dispersé. Or il y a souvent beaucoup d'allers et venues d'adultes dans la crèche. Ceux-ci ne doivent pas perturber l'ambiance et les activités ou relations encadrants-enfants(s) ou enfant(s)-enfant(s) en cours. Il est en effet nécessaire de préserver une certaine stabilité, une ambiance apaisée et une continuité dans l'univers des enfants.

Par exemple, au cours des repas, un adulte est référent à la table des enfants, ce qui permet de préserver un climat tranquille, sécurisant et convivial ; d'autres adultes l'épaulent pour lui éviter des déplacements.

D'une manière générale, nous encourageons les adultes à être discrets et à veiller à

s'écarter du groupe d'enfants s'il y a besoin de discussions inter-adultes.

- La spontanéité dans les propositions d'animation peut avoir un impact dans la vie de l'enfant car ce dernier bénéficie du plaisir de celui qui transmet, qui apporte.

A la crèche, nous considérons que chaque adulte (parent ou salarié·e) a sa place auprès du groupe d'enfants : il s'établit une relation qui se construit au fil du temps passé ensemble. L'initiative des parents permet par exemple aux enfants de découvrir un jeu autrement qu'avec des personnes plus familières.

- Pour maintenir un climat favorable autour des enfants, il est important de rechercher la convivialité entre adultes dans ce lieu de vie qu'est la crèche. La confrontation de différentes conceptions entre adultes, notamment dans le partage du quotidien, est inévitable mais enrichissante : il peut en résulter une réflexion et une évolution dans nos méthodes éducatives, une relativisation de nos manières d'être et de faire, et un assouplissement dans nos attitudes.
- La cohésion du groupe d'adultes, le type de communication qui s'instaure dans ce milieu de vie et toute l'organisation qui règne autour des enfants ont un impact sur l'épanouissement de ces derniers.

Le savoir-vivre ensemble est toujours en effervescence dans notre crèche parentale : chacun est à la recherche d'un meilleur confort dans ce lieu de travail. C'est pourquoi tout changement de fonctionnement ou d'habitudes concernant l'association fait l'objet de négociations entre adultes.

3.4. Responsabiliser chacun

- Un enfant, pour se construire, a besoin d'un nid culturel qu'il trouve auprès de ses parents, ses premiers éducateurs. Par conséquent, quel que soit l'espace dans lequel évolue l'enfant, ils doivent être reconnus.

Aux « Fruits de la Passion », tout ce qui peut permettre d'intégrer la présence des parents dans le quotidien de la crèche est valorisé : permanences, bricolage, partage de talents (musique, peinture, photos ...)

- La tâche éducative des parents n'est pas toujours facile et ils peuvent parfois se sentir isolés. La crèche parentale, en mettant en jeu de multiples relations, est un formidable terrain d'observation pour les parents : ils sont confrontés à d'autres modèles éducatifs qui leur apportent interrogations et ouverture par rapport à leur façon de faire. Il en résulte plus de sérénité dans leur attitude éducative.

Les permanences sont des moments où les parents enrichissent leur expérience : ils observent leur enfant en relation avec d'autres adultes, avec leurs pairs. Les parents sont eux-mêmes en contact avec d'autres enfants que le leur, avec d'autres parents et avec des professionnel·le·s.

- Chaque adulte (parents, professionnel·le·s) chemine dans sa mission éducative. Tout jugement hâtif est inapproprié. Un esprit perpétuel de recherche à deux ou plus entraîne, certes un travail sur soi-même, souvent de la complicité, et toujours un soutien mutuel

dans le rôle complexe d'éducateur.

Les CA mensuels sont régulièrement l'occasion d'aborder des thématiques éducatives. Ces moments d'échanges sont l'occasion de dynamiser et d'enrichir nos réflexions collectives.

La collaboration étroite entre parents et professionnel·le·s donne du sens et une continuité à la vie de l'enfant, dont il est le principal acteur.

Ainsi la coéducation est une valeur forte à la crèche « Les Fruits de la Passion ».

Crèche parentale
Les Fruits de la Passion

B - Vous et la crèche parentale

AVRIL 2019

Premiers pas ...

0.1 Les permanences

Les temps de permanence correspondent à du temps bénévole que les parents donnent à la structure d'accueil. Le fonctionnement de la crèche parentale est en effet basé sur la solidarité entre les familles adhérentes. Le choix des « Fruits de la Passion » est de donner un rythme de permanences selon le temps de présence de l'enfant à la crèche. Cette organisation présente l'avantage de maintenir la dimension parentale de l'éducation : les parents ont un regard sur l'évolution de leur enfant au sein du groupe et font profiter les autres enfants de leur présence. Ils réalisent pleinement ce qui se passe à la crèche. L'intégration des parents dans l'équipe d'encadrement permet une bonne connaissance mutuelle.

Que faire en permanence ?

Vous vous sentirez vite utile dès que les enfants réclament votre attention, même si au début ils expriment une réticence car ils ne vous connaissent pas ou ont leurs préférences.

Comme à la maison, les tâches matérielles et le maternage ne manquent pas.

Au début, vous secondez les salarié·e·s habitué·e·s au travail près des petits et par la suite, vos initiatives en collaboration avec les éducateur·rice·s sont les bienvenues.

Partager son parent peut réveiller des sentiments de jalousie et des besoins d'accaparer son bien-aimé. Cette situation pénible à vivre parfois permet aux jeunes enfants de faire mûrir leur relation à l'autre si l'on fait confiance à son désir de grandir.

Parlez-en aux éducateur·rice·s pour vous soulager. L'enfant a besoin de s'assurer que son parent reste à la crèche et de comprendre que les règles de la vie en collectivité ne sont pas nécessairement les mêmes qu'à la maison.

S'investir en tant que parent, en permanence, dans la vie d'une collectivité de jeunes enfants...

- c'est se laisser guider par les professionnel·le·s coordinateur·rice·s vis-à-vis des différentes tâches réparties entre les adultes présents,
- c'est redécouvrir avec les enfants des matières (peinture, sable, ...), des sons, des mélodies, des livres d'histoires, des jeux de tous ordres (construction, enfilage...), des promenades,
- c'est transmettre avec plaisir ses centres d'intérêts qui captent l'attention des enfants.
- c'est s'éclater dans des histoires imaginaires, des cache-cache, des créations de châteaux ... sans peur d'être jugé, sans se sentir ridicule.
- c'est apprendre à vivre avec un groupe de jeunes enfants.

Quoi qu'il en soit, les enfants ont besoin d'authenticité dans la relation.

Les permanences, même si elle représentent dans l'ensemble des moments agréables, ont également un aspect contraignant et fatigant : la vie en collectivité avec de jeunes enfants et le respect des règles nécessitent de l'énergie et de la vigilance.

0.2 L'organisation des repas

Le cuisinier prépare tous les repas sur place à partir de produits frais, locaux et principalement d'origine biologique.

Pour les bébés, la crèche peut fournir un lait maternisé. Le désir de poursuivre l'allaitement est soutenu. L'évolution de l'alimentation est personnalisée.

0.3 La circulation des informations

L'essentiel des informations concernant la gestion de la crèche circule par mail.

Pour tout ce qui concerne l'enfant et sa prise en charge quotidienne, les transmissions doivent se faire directement à l'oral ou par téléphone (absence, retard, maladie...). De plus des cahiers individuels retracent les journées de l'enfant. Les parents peuvent bien sûr les investir pour y noter des informations ou des anecdotes.

Sur le grand cahier collectif, la matinée des plus grands peut être racontée.

0.4 Organisation associative de la crèche

La crèche « Les Fruits de la Passion » est juridiquement une association loi 1901. En adhérant à cette association, vous faites automatiquement partie de son conseil d'administration. Le bon fonctionnement de l'association repose sur l'investissement actif et la solidarité de ses membres, que sont l'ensemble des parents.

Pour faciliter l'organisation, chaque membre est mandaté par le conseil d'administration pour un ensemble de missions, regroupées sous le terme de « **poste** ». Ceci étant dit, la responsabilité n'en reste pas moins collective. Afin de partager les difficultés ou simplement d'assurer une bonne continuité entre les familles lors des transmissions (arrivée-départ d'une famille), chaque poste administratif est affilié à un poste du Bureau qui est son référent, selon un organigramme déterminé par le CA.

Les postes des parents sont donc une répartition des différents domaines qui font vivre la crèche et qui ne sont pas du rôle des salarié·e·s, tels que sont définis actuellement.

Lors de leur arrivée, les nouveaux parents s'approprient un poste laissé vacant par une ancienne famille. Cette passation se fait lors des réunions mensuelles. La transition est assurée par la famille partante (ou par le poste référent au Bureau) lors d'un ou plusieurs rendez-vous de « tuilage ».

Le choix des postes se fait en fonction des postes vacants, de vos compétences, de vos centres d'intérêts ou de votre souhait de découvrir tel domaine d'une crèche parentale. Si ce choix ne vous convient plus par la suite, des échanges sont toujours possibles.

Lorsque vous prévoyez de quitter la crèche et donc de vous retirer de l'association, pensez à préparer le relais.

La liste des « postes » est présentée en annexe.

Les salarié·e·s

Les responsables techniques éducateur·rice·s travaillent en partenariat avec l'association.

C'est sur elles-eux que repose l'agrément de la crèche : les heures d'ouverture dépendent de leur présence sur les lieux. Elles-ils ont un rôle clé auprès des enfants : éducation, prévention, animation, coordination, médiation, ...

L'aide-éducateur·rice fait partie intégrante de l'équipe d'encadrement des enfants.

Les stagiaires sont d'abord présent·e·s pour réaliser l'objectif de leur stage. C'est pourquoi elles-ils restent parfois en position d'observation. Un travail d'accompagnement par un·e

EJE a lieu tout au long du stage.
L'agent d'entretien nettoie les locaux quotidiennement.
Le cuisinier prépare les repas.
Par ailleurs, la crèche emploie une comptable dans le cadre d'un groupement d'employeurs avec d'autres crèches.

Assemblée générale et conseils d'administration

Les conseils d'administration sont mensuels et ont lieu le soir à 20h30 à la crèche. Se réunissent les professionnel·le·s, un des deux parents, parfois les autres salarié·e·s et des stagiaires. C'est le moment privilégié pour s'accorder sur différents aspects du service de la crèche. Sa qualité dépend de ce qui est construit par tous les adultes réunis. La présence des parents et des salarié·e·s est nécessaire pour faire des mises au point, pour exprimer des attentes, pour confronter différentes opinions, débattre sur des orientations à prendre et enfin pour aboutir à des décisions efficaces.

Différents temps sont prévus, qui peuvent s'enchaîner au cours d'une même réunion ou être abordés en alternance :

thème éducatif : il est question des enfants et de ce qui est organisé pour eux ou de sujets ayant trait à leur épanouissement, chaque participant·e est invité·e à proposer des thèmes.

fonctionnement : les sujets abordés concernent le fonctionnement de la crèche et la vie associative. C'est le temps où le bureau et les commissions de travail peuvent appeler les membres de l'association à voter l'approbation de l'orientation proposée.

L'ordre du jour est envoyé par mail quelques jours en avance. Chacun peut y contribuer. La·le président·e se charge de structurer la réunion.
Le conseil d'administration a lieu en général le premier mercredi de chaque mois.

Ces premiers repères posés, nous vous proposons d'approfondir.

1 Notre projet associatif

Les objectifs de l'association « Les Fruits de la Passion » sont les suivants :

- accueillir des jeunes enfants en prenant en compte leur individualité et en favorisant leur épanouissement ;
- réfléchir sur l'éducation et accompagner les parents dans leurs tâches éducatives grâce aux divers échanges entre adultes (professionnel·le·s et parents) ;
- donner aux parents la possibilité d'être à la fois proches de ce que vit leur enfant et actifs dans la gestion globale de la crèche et dans ses orientations éducatives.

1.1 Des valeurs partagées

Parents et professionnel·le·s de la crèche "Les Fruits de la Passion" se retrouvent autour de valeurs partagées :

L'importance accordée à la petite enfance comme temps de construction de la

personnalité de l'enfant. Le lieu d'accueil doit favoriser l'épanouissement de l'enfant et le développement de son autonomie. A ce titre, **le respect de chaque enfant** – rythme, activités, sommeil, expression, sentiments, alimentation, éveil, besoins particuliers - **est essentiel**. Nous souhaitons que les activités qui lui sont proposées contribuent à développer un sentiment de confiance et d'estime de soi, la reconnaissance et le respect des autres, sa curiosité et son imagination, son désir de découvrir et d'apprendre.

La place du parent : il est reconnu dans son rôle de premier éducateur, et la crèche peut l'accompagner dans son propre cheminement. Sa présence au sein de la crèche rappelle que l'enfant n'est pas un individu isolé mais qu'il s'inscrit dans un nid culturel, différent d'une famille à l'autre. Cette reconnaissance s'accompagne d'une implication forte des parents, qui donnent bénévolement de leur temps pour garantir le bon fonctionnement de la crèche.

La coopération entre adultes : la crèche repose sur une organisation collective soutenue par l'implication des parents et la collaboration étroite entre parents et professionnel·le·s. Ce mode de fonctionnement nécessite une **participation active** de tous les parents, un engagement des salarié·e·s, et se traduit par une coopération à trois niveaux : entre parents et professionnel·le·s, mais aussi entre parents (fonctionnement démocratique et solidarité) et entre professionnel·le·s (esprit d'équipe).

Un lieu de vie convivial et à la dimension des enfants : la crèche est avant tout un lieu où l'échange, la participation, le respect, l'ouverture, la recherche de confiance mutuelle, de collectif, ont un sens. C'est un lieu d'accueil "à taille humaine", transition entre la cellule familiale et la vie en société. Les parents accompagnent leurs enfants dans leur première socialisation et se sentent accompagnés dans leur rôle éducatif par les professionnel·le·s et les autres parents. La crèche est aussi ouverte sur son environnement (sorties, partenariats, accueil de stagiaires)

Une démarche écoresponsable : en tant que lieu d'accueil de la petite enfance, la crèche est sensible aux préoccupations environnementales pour le respect des générations futures. Elle cherche à limiter son impact sur l'environnement en s'approvisionnant quand elle le peut auprès de fournisseurs locaux et/ou bio (pour l'alimentation, les produits d'hygiène et d'entretien), en limitant ses déchets (utilisation de gants et langes lavables, composteur...) et en sensibilisant les enfants au quotidien (potager, mini camp à la ferme ...).

1.2 30 ans d'expérience

1.2.1 Rapide historique des crèches parentales

Les crèches parentales trouvent leur origine dans le mouvement communautaire de mai 1968. Elles manifestent alors une alternative à la fois politique et culturelle vis-à-vis du pouvoir de l'État. A la fin des années 1980, ce service ne s'organise plus uniquement en opposition à une institution mais aussi en réponse à un manque patent de modes d'accueil de la petite enfance, suite à l'évolution des conditions économiques et sociales et notamment du travail plus généralisé des femmes.

En 1981, à la suite d'une étude recensant la diversité des modes de garde, les crèches parentales sont reconnues par l'État comme « modes de garde innovants de la petite enfance » (circulaire du 24.08.81).

De 1981 à 1991, leur nombre passe de 100 à 700 pour atteindre actuellement le millier en France.

Maintenant les crèches parentales sont intégrées aux décrets 2000-2007-2010

régissant le secteur de la petite enfance.

1.2.2 Historique de la crèche parentale des « Fruits de la Passion »

La crèche parentale « Les Fruits de la Passion » est née en 1980 sous l'impulsion d'un groupe de parents en réaction aux crèches collectives traditionnelles qui ne correspondaient pas à leurs orientations éducatives. Après une période d'accueil chez un parent, elle s'installe dans la maison actuelle au 9 rue St Vincent Ferrier, louée à un particulier. A son début pendant deux ans, l'association n'emploie pas de professionnel·le de la petite enfance : les parents s'organisent entre eux pour assurer l'accueil des enfants avec une salariée à mi-temps.

En 1982, la crèche obtient l'agrément de la DDASS pour l'accueil de 14 enfants sous condition d'embaucher un·e professionnel·le de la Petite Enfance. Sont alors recrutées Gilberte RACAPÉ, Éducatrice de Jeunes Enfants, puis une autre personne avec la qualification d' « employée de collectivité ». Une douzaine d'enfants sont alors inscrits à la crèche. Les parents effectuent des permanences et consacrent beaucoup de leur temps pour la bonne marche de la crèche. En 1989, ils se déchargent de l'entretien des locaux en employant Sylviane CAILLE, agent d'entretien

En 1990, l'employée de collectivité quitte la crèche et une seconde éducatrice est recrutée. Elle arrête son contrat en 1992 et est remplacée par Françoise MOREL.

De janvier 1995 à septembre 1997, la crèche a dû faire face à une baisse d'inscriptions importantes (due à une crise généralisée pour les structures d'accueil collectives de la petite enfance, les aides financières incitant plutôt à des modes d'accueil individuels). La pérennité de la crèche est alors en danger. Les E.J.E acceptent une baisse de leur temps de travail (donc de leur rémunération). L'association et son personnel se questionnent et s'organisent pour donner un nouveau souffle aux « Fruits de la Passion ». De cette réflexion commune naît notamment le choix de proposer plus de possibilités d'accueil en temps partiels.

En 2002, une troisième éducatrice Véronique ROCHER est recrutée suite à la mise place des 35 heures. En parallèle, le nombre de personnes en contrats aidés est réduit. Depuis, un·e aide-éducateur·rice en contrat aidé travaille aux côtés des EJE.

En 2005, les parents sont amenés à diminuer leur implication au niveau des repas, tout en se mettant en conformité avec la nouvelle réglementation PSU. Un cuisinier, Claude-Emmanuel HENRIOT, est embauché pour la préparation des repas des plus grands et des adultes, puis plus tard des tout petits. Depuis janvier 2019, c'est Delphis qui nous prépare à manger.

Ce rapide historique permet de rappeler que la crèche parentale a pour spécificité d'être basée sur le principe de solidarité des familles, de coopération parents /professionnel·le·s et leur volonté d'agir pour l'accueil de leurs enfants parmi un groupe. En s'associant, ces parents répondent, par eux-mêmes et avec le concours de professionnel·le·s de la petite enfance, à leur propre demande de service. Depuis la création de la crèche des « Fruits de la Passion » de nombreuses familles y ont trouvé intérêt et souvent amitiés. Avec le soutien des professionnel·le·s, elles ont investi, pour leurs enfants mais aussi pour ceux à venir, de leur temps et de leur énergie pour porter, faire vivre et évoluer ce projet.

La pérennité des « Fruits de la Passion » n'est pas acquise. Elle requiert dynamisme, imagination et responsabilité de la part des professionnel·le·s et des parents déjà là et ceux à venir.

2 Une volonté d'ouverture et de solidarité : notre projet social

2.1 La crèche dans son environnement

La crèche Les Fruits de la Passion se trouve au croisement de deux quartiers Rennais, Maurepas et La Bellangerais. Elle accueille des enfants dont les parents habitent ou travaillent dans ces quartiers, mais également au-delà car la demande est telle que les structures collectives d'accueil de la petite enfance sont sollicitées à l'échelle de la ville ou de l'agglomération. Cela est d'autant plus vrai pour une crèche parentale qui, de par son projet associatif et les spécificités de son fonctionnement, répond à une demande précise – qui peut être qualifiée d'atypique voire de militante – de certains parents. La crèche accueille ainsi des enfants de l'ensemble des quartiers de Rennes et Saint-Grégoire (pour des raisons d'équilibre financier, la crèche ne peut accueillir que des enfants des villes de Rennes et Saint Grégoire qui subventionnent la structure). De fait, un grand nombre de familles peut ne pas habiter dans les quartiers à proximité immédiate de la crèche.

Le lien entre la crèche et son environnement de proximité se fait essentiellement, par le biais des nombreuses sorties qui profitent des activités du quartier : marché du Gast, bibliothèque de la Bellangerais, parc et ferme pédagogique des Gayeulles, théâtre Lillico, la Chuchoterie, vie du quartier, chantiers... La crèche se fait connaître et tisse des liens avec les acteurs du quartier : centre social du Gros Chêne, antenne PMI (protection maternelle infantile), halte-garderie, direction de quartier... Des liens sont également noués avec des acteurs extérieurs au quartier (réseau des autres crèches, Étoile, projets artistiques, accueil de stagiaires de différentes formations...) et des sites plus éloignés peuvent également faire l'objet d'explorations collectives (métro, ateliers, « mini-camp » à la ferme). D'autre part, la transition des plus grands vers l'école est facilitée, lorsque c'est possible, par une visite de la future école avec un·e éducateur·rice et quelques enfants de la crèche.

Selon la CAF (chiffres 2008¹), le nombre d'enfants entre 0 et 3 ans sur le quartier Maurepas-Bellangerais est le deuxième taux le plus important sur la ville de Rennes avec 697 enfants (10.6 % des enfants de moins de 3 ans de la ville, pour 9,7% de la population de la ville). En regard, l'offre d'accueil de jeunes enfants sur le quartier est importante :

33 places en halte-garderie qui ont permis d'accueillir 311 enfants en 2008, soit un taux d'inscription de 44 %, avec une fréquentation élargie quant au quartier d'origine des familles.

196 places en crèche collective municipale, avec majoritairement une fréquentation à temps plein et un choix de proximité.

Dans ces deux catégories d'équipements, on constate deux tendances : d'une part une sur-représentation de familles monoparentales (30%), qui correspond aux données générales

1

du quartier, d'autre part une disparité des niveaux de revenus (élevés pour les îlots Motte Brulon, Gayeulles, Morbihan, Saint Laurent, faibles pour les îlots Gast, Brno, Émile Bernard : 50 % des familles en-dessous de 1000 euros par mois)

L'offre de garde sur le quartier est complétée par :

2 crèches parentales (Poupenn et Les Fruits de la Passion), proposant 30 places et fréquentées par des familles en couple (100%) et habitant le quartier (95 %).

69 assistantes maternelles, qui déclarent globalement être en sous-activité et souffrir d'un déficit de réseau et d'une mauvaise image du quartier.

Ces données interpellent la crèche notamment sur la forte proportion sur le quartier de familles monoparentales et à faibles revenus, peu représentées à la crèche.

2.2 L'ouverture à tous

Un questionnaire citoyen de la part des parents et de l'équipe professionnelle :

Le constat de la faible diversité sociale de la crèche au cours de plusieurs années consécutives a conduit la crèche à réexaminer son projet social et à réaffirmer son projet citoyen d'ouverture à tous.

L'ouverture à tous ne se limite pas à la diversité sociale : il s'agit aussi de la diversité culturelle, des modes de vie, de l'accueil du handicap, des familles monoparentales ...

Cette volonté d'ouverture peut être difficile à concilier avec l'importance donnée à l'implication parentale dans le fonctionnement de la crèche. L'association de ces deux notions clés (ouverture et implication), qui peuvent apparaître comme contradictoires, introduit en effet des questionnements, parfois des tensions entre ces deux objectifs. Tout l'enjeu est de concilier les deux et de favoriser leur enrichissement réciproque. Tel est l'objectif poursuivi par ce projet social.

La diversité, source de richesse

La diversité est envisagée comme une source de richesse, tant pour les enfants, les parents que les professionnel·le·s. Elle permet la prise de distance par rapport à sa propre manière de faire, l'élargissement des repères, la prise de conscience de l'altérité, la mutualisation des observations de la petite enfance, et soulève des questionnements et des occasions d'échanges et de partage.

Une démarche active

La crèche souhaite renforcer la diversité des familles accueillies, favoriser une ouverture à tous, avec une démarche active en ce sens. Il est nécessaire de communiquer sur le fonctionnement de la crèche, de lutter contre les idées reçues afin de lever les

blocages et réticences de nombreuses familles... Dans un premier temps, le projet social se centre donc sur les mesures concrètes à prendre pour diversifier le public accueilli sans tomber dans une logique de quotas stigmatisante. L'évolution des publics accueillis sera suivie et évaluée par la commission « inscriptions » afin de mesurer les effets de cette démarche volontariste.

D'autre part, la crèche poursuivra, en fonction du nombre d'enfants présents, ses accueils ponctuels d'enfants en attente de place dans un autre mode d'accueil collectif sans pour autant pouvoir réserver en continu une place d'urgence. En effet, les locaux et l'équilibre financier actuel de la crèche ne permettent pas de réserver une place d'urgence. Cette question pourra être réexaminée en cas de déménagement de la crèche.

Les mesures pour favoriser la diversité sociale et culturelle

Les mesures proposées visent principalement à rendre accessible la crèche au plus grand nombre, dans l'idée de diversifier progressivement le profil des familles accueillies.

a) Faire connaître la crèche

sur la ville : site internet, affichage, dépliants, contact privilégié Étoile

sur le quartier : démarche active et contacts réguliers avec les partenaires du quartier : PMI, CDAS, CCAS, Halte Garderie...

b) Faciliter l'implication de tous au sein de la crèche

favoriser la transparence du fonctionnement de l'association pour faciliter l'implication de tous

formaliser la description des fonctions déclinées en « postes » et leur articulation entre eux, prévoir le « tuitage », être à l'écoute de toutes les compétences

c) Accompagner les nouvelles familles

renforcer l'accompagnement des familles les premiers mois (repérage de difficultés, réponse aux questions des familles, échange d'information).

Renforcer le rôle des parents dans l'accueil de nouvelles familles (temps de convivialité, temps d'échanges...)

2.3 Solidarité entre les familles

La solidarité entre les familles, notamment dans l'implication présenteielle (permanences) et administrative (postes), est posée comme l'un des piliers du bon

fonctionnement de la crèche.

Parents et professionnel·le·s de la crèche comprennent que l'implication demandée aux parents (qu'ils s'agisse des permanences, de la participation au CA, du « poste » administratif) peut parfois se heurter à des difficultés passagères ou plus durables.

Dans un esprit d'entraide, les parents sont prêts à assurer une permanence supplémentaire ou « d'avance » pour permettre certains arrangements.

Les parents confrontés à une difficulté peuvent faire appel à la solidarité entre les familles, dans des limites qui préservent un équilibre global entre les familles. Toute nouvelle situation pourra être examinée en Bureau ou en Conseil d'administration, à la demande directe de la famille, ou via le poste inscription ou le poste planning. A titre d'exemple, certains cas peuvent ainsi être prévus et pourront être détaillés dans le règlement de fonctionnement :

Pour faciliter la participation au CA, les enfants peuvent dormir à la crèche sous la responsabilité de leurs parents ; les parents peuvent également faire appel à d'autres parents ou partager une prise en charge d'enfants entre plusieurs familles.

La solidarité s'exprime encore à différents niveaux organisationnels :

-existence de postes adaptés aux possibilités de chacun

-aménagements possibles pour les permanences

autour d'une naissance

en cas de présence simultanée à la crèche de plusieurs enfants d'une même famille

possibilité ponctuelle de fractionner une permanence ou de la répartir entre les 2 parents d'une même famille

familles monoparentales

contraintes professionnelles, familiales ou de santé ...

A noter que tous ces aménagements pour les permanences sont soumis à la condition de ne pas remettre en cause le taux d'encadrement pour les enfants ni l'organisation interne de la crèche, à valider par le binôme parent-professionnel·le du poste « planning ».

3 la spécificité d'une crèche parentale : notre projet de fonctionnement

3.1 Parents et professionnel·le·s

Les membres de l'association sont des parents, qui recherchent et organisent collectivement une solution de garde épanouissante pour leurs jeunes enfants.

Chaque famille intègre le Conseil d'Administration (CA) de l'association qui se réunit une fois par mois. Le CA est chargé de décider des orientations de la crèche et de mettre en œuvre l'ensemble des tâches devant concourir au bon fonctionnement de la structure, en se rapportant au projet d'établissement défini conjointement avec les professionnel·le·s salarié·e·s. Le CA élit en son sein un Bureau, qui prépare les décisions collectives et traite les affaires courantes dans l'intervalle des réunions du conseil d'administration.

Les parents qui entrent à la crèche **adhèrent à cette démarche collective et assument ensemble la responsabilité** de la gestion administrative, financière et logistique de la crèche.

Ainsi, les parents qui sont à la fois parties prenantes des instances de l'association et usagers de la structure cumulent plusieurs rôles au sein de la crèche :

-de par leur statut de bénévoles au sein de l'association, ils sont gestionnaires de la structure, employeurs des salarié·e·s et co-équipiers des professionnel·le·s lors des permanences

-de par leur statut de parents, ils sont bénéficiaires du service rendu par la crèche

Pour assurer un accueil de qualité, l'association emploie trois éducatrices de jeunes enfants, un cuisinier et un agent d'entretien CDI, ainsi que des aide-éducateur·rice·s en CDI, ou en CDD en cas de remplacement.

Les salarié·e·s employé·e·s par l'association exercent leurs compétences professionnelles sous la responsabilité juridique de l'employeur. Il n'y a pas de lien hiérarchique entre les salarié·e·s, mais un lien d'autorité fonctionnelle avec les responsables techniques (cf ci dessous).

Les trois EJE participent aux réunions du CA et peuvent intervenir lors des débats en son sein. De par leurs compétences, elles sont forces de proposition et assurent la mémoire de l'association, et sa cohérence dans le temps. A ce titre, elles peuvent être consultées par le CA, mais n'ont pas de pouvoir décisionnel ; on ne peut donc pas parler de cogestion au sens propre du terme.

Les relations entre parents et professionnel·le·s sont ainsi de différentes natures :

-Il y a d'abord la relation individualisée, centrée autour de l'enfant accueilli. C'est une relation de proximité, de confiance, particulière à chaque famille.

-Lors des permanences, parents et professionnel·le·s assurent ensemble l'accueil et l'accompagnement des enfants et le fonctionnement quotidien de la crèche, sous l'autorité fonctionnelle du responsable technique.

-Pour le bon fonctionnement de la structure, parents et professionnel·le·s travaillent en

collaboration, sous la responsabilité de l'association et de ses membres. A ce titre, l'association peut être amenée à déléguer aux salarié·e·s certaines missions précises d'aide au fonctionnement.

-Il y a enfin la relation employeur–salarié·e, régie par la convention collective du SNAECSO, et basée sur la recherche des conditions optimum d'accueil des jeunes enfants. Au-delà des aspects purement administratifs, cette relation se traduit par la définition des fiches de postes, la réalisation des entretiens annuels d'évaluation et l'élaboration des plans de formation. C'est l'ensemble des parents, représenté par le CA, qui assure collectivement ces missions d'employeur.

3.2 Répartition des rôles

Les activités, au sein de la crèche parentale, sont de 2 types :

-les activités liées à **l'accueil et l'accompagnement quotidien des enfants**, ce qui est le cœur de l'activité de la crèche: accueil, soin, développement, éveil, bien être...

-les activités nécessaires au bon fonctionnement de la crèche, toutes les tâches en amont de la prise en charge des enfants, réunies sous le terme de "**gestion associative**".

C'est l'ensemble de ces deux types d'activités qui concourent à la qualité de la prise en charge des enfants.

Les activités relevant de la **gestion associative** sont prises en charge soit par les bénévoles seuls, soit par les salarié·e·s seul·e·s, soit en collaboration entre bénévoles et salarié·e·s, on parle alors de **co-organisation**. Dans tous les cas, la gestion associative est située **sous la responsabilité de l'association et de ses membres**.

Les activités relevant de **l'accueil et de l'accompagnement des enfants** sont prises en charge soit par les professionnel·le·s seul·e·s, soit par les parents seuls, soit en collaboration entre parents et professionnel·le·s, on parle alors de **co-éducation**. Dans tous les cas, l'accueil et l'accompagnement des enfants est situé **sous l'autorité fonctionnelle des co-responsables techniques**.

Une réflexion est en cours sur la notion de « responsabilité technique », qui viendra compléter, préciser voire interroger cette ébauche de projet de fonctionnement.

Conclusion

En tant que parents, vous devenez membres d'une association. De par votre investissement, vous allez contribuer à la qualité de vie et à l'éducation des enfants en partenariat avec les éducateur·rice·s, l'ensemble des salarié·e·s et les autres parents.

C'est une expérience captivante pour mieux connaître le monde de la petite enfance, et enrichissante pour l'accompagnement et l'observation de votre enfant seul et en groupe.

ANNEXES

Annexe 1 : Circulation des informations

A - Informations collectives

1- Informations sur internet :

Le site interne de la crèche est le lieu de publication des informations relatives aux différentes commissions en cours, des comptes rendus de CA, mais également mise en ligne sécurisé de photos et vidéo des enfants...

L'**inscription aux listes de mails** concernant les parents et salarié-e-s, mais également en fonction du poste occupé (listes toutlemonde, parents, inscription, bureau...), facilite également les échanges collectifs.

2 - Les plannings :

- de permanences affichés dans l'espace bureau (et envoyés par mail) ; l'organisation se fait principalement par mail. Toute modification doit être apportée sur le planning affiché.
- d'accueil stagiaire dans l'espace bureau
- de vacances sur la porte vitrée de la crèche
- de menus en cuisine

3- les protocoles :

La gestion quotidienne de la crèche nécessite des pratiques harmonisées avec l'équipe entière des professionnels éducatifs ou techniques et les parents.

Différents **protocoles d'hygiène et de sécurité** sont affichés dans les lieux où ils sont amenés à être mis en œuvre (cuisine, salle de change), vous les découvrirez rapidement.

En cas d'incendie aux deux étages, conduite générale et 3 fiches de rôle

De change aux deux étages

De conduite à tenir en cuisine et biberonnerie

D'alimentation, tableau d'introduction progressive d'aliments

De tâches de sécurité et d'hygiène des locaux et des jeux dans l'espace bureau/panneau d'affichage avec les tableaux d'enregistrement quotidien, hebdomadaire, mensuel, annuel.

De conduite en cas d'accident, de maladie dans l'espace bureau (classeur)

4 – Activités pédagogiques et informations ponctuelles :

Activités pédagogiques collectives : Elles sont tous les jours décrites sur un cahier suspendu à l'entrée principale

Les informations ponctuelles de sortie, de déclaration de maladie contagieuse, de fête de départ, rappels divers sont affichées sur la porte d'entrée principale.

Sont également déposés à l'entrée et sur le panneau de l'escalier des prospectus divers concernant des animations extérieures ou des lieux et adresses utiles touchant à la petite enfance.

5 – outils de fonctionnement

Diverses coordonnées (familles, nombreux contacts, organismes tutelles, d'urgence, etc...) sont accessibles près du téléphone mobile mais aussi sur le site interne de l'association

Des listes dans l'espace bureau/panneau d'affichage (ordre du jour des CA, bricolage, courses...) sont des supports pour réguler les remarques de chacun et soutenir l'organisation collective.

6 – les particularités des enfants

Tous les encadrants et la personne chargée de la préparation des repas doivent tenir compte des allergies, habitudes, interdictions alimentaires indiquées en cuisine des habitudes d'endormissement écrites près de chaque lit.

B - Informations individualisées

Elles s'adressent soit aux parents à propos de leur enfant, soit aux salarié·e·s, soit aux parents en tant que membres de l'association en fonction du poste occupé ou de la commission investie.

Elles concernent la prise en charge de l'enfant

Le cahier individuel de chaque enfant est un ensemble de traces, écrites par les professionnel·le·s et les parents. Ce cahier est personnel et le suivra à son départ de la crèche. Les notes concernent ses rythmes repas/sommeil, sa santé, ses progrès et difficultés, ses comportements et activités, et enfin des anecdotes observées par les adultes et écrites dans la limite de leur disponibilité. Pour les plus jeunes les notes couvrent sa journée ; pour les plus grands, uniquement leur matinée jusqu'à la sieste.

Les fiches individuelles de traitement médical et indications de poids sont concentrées dans un seul espace dans la salle à manger afin de favoriser une bonne coordination et éviter oubli ou surdose.

Elles concernent la coordination de l'équipe

Le cahier d'équipe comprend des informations succinctes et concrètes en complémentarité avec les notes des parents sur le cahier individuel. Il sert de pense bête pour les professionnel·le·s, facilite les transmissions lors des relais ou après l'absence des collègues

Les pochettes courrier de chaque famille et salarié dans l'escalier et les casiers par poste (à côté du téléphone). Elles permettent de passer des messages en particulier ou de déposer des documents divers

Annexe 2 : Liste des postes parents

Postes faisant partie du Bureau	
Présidence	Responsable de l'association, elle·il assure son bon fonctionnement interne et la représente auprès des salarié·e·s et de l'extérieur. Elle·il anime tous les CA et AG. Elle·il est responsable de l'application des décisions votées en CA et AG.
Vice présidence	Membre du bureau, elle·il assiste le président, sur la gestion quotidienne ou sur des missions plus ponctuelles.
Responsable du personnel (RH)	Elle·il est le référent des salarié·e·s et de l'association sur tous les sujets relatifs aux Ressources Humaines (paie, congés, contrats, entretiens annuels).
Trésorier·ère	Membre du bureau, elle·il gère les comptes et les factures de l'association ; prépare le bilan annuel avec la comptable et le budget prévisionnel ; est le lien avec la comptable.
Vice-trésorier·ère et Cotisations	Responsable des encaissements de la crèche. Calcule le montant des cotisations mensuelles des familles. Réalise les déclarations trimestrielles destinées aux financeurs concernant le temps de présence des enfants et les participations financières des familles.
Secrétariat	Membre du bureau, elle·il envoie et gère les courriers de l'association ; effectue les comptes rendus des AG, CA et réunions de bureau. Elle·il centralise l'archivage des pièces administratives concernant la crèche.
Les autres postes	
Multimédia	Assure le bon fonctionnement du site internet, des outils de communication (listes de diffusion...) et s'occupe des photos. <i>(réfèrent Bureau= Présidence/vice-présidence)</i>
Remplacement	Cherche les remplaçants des salarié·e·s lors des absences prévues ou imprévues et assure leurs suivis. <i>(réfèrent Bureau= RH)</i>
Inscriptions	En lien avec un·e EJE, assure la gestion de la liste d'attente des préinscriptions, la communication des documents d'accueil aux familles, les visites de la crèche ; prend les décisions concernant les entrées et réalise l'inscription administrative des familles. <i>(réfèrent Bureau= Trésorier·ère)</i>
Hygiène et sécurité	Met en place, assure l'application et la mise à jour de tous les protocoles de sécurité, d'hygiène et de sécurité alimentaire, en lien avec un·e EJE. <i>(réfèrent Bureau= Présidence/vice-présidence)</i>

Courses	Effectue régulièrement les commandes et les achats nécessaires au bon fonctionnement de la crèche. Est en lien avec le personnel et le cuisinier. (<i>réfèrent Bureau= Présidence/vice-présidence</i>)
Formation du personnel	Est le réfèrent des formations pour les salarié·e·s. Elle·il réalise le plan de formation. (<i>réfèrent Bureau= RH</i>)
Planning	Gère les plannings du personnel et des permanences des parents. (<i>réfèrent Bureau= Secrétaire</i>)
Paies et congés	Gère les fiches de paie, les congés payés et sans solde, en lien avec la comptable. (<i>réfèrent Bureau= RH</i>)
Déménagement	Assure le suivi, en collaboration avec les salarié·e·s, du projet de déménagement de la crèche.